

02 fév 2017 -14:24

Appartient à [Conseil des ministres du 2 février 2017](#)

Fonctionnement et composition de la Commission de la comptabilité publique

Sur proposition du ministre des Finances Johan Van Overtveldt et de la ministre du Budget Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêté royal concernant le fonctionnement et la composition de la Commission de la comptabilité publique.

Le premier projet d'arrêté royal vise à préciser la durée des mandats et les modalités de remplacement en cours de mandat des membres de la Commission ainsi que le mode de convocation et le secrétariat :

- les membres sont nommés pour un terme de quatre ans renouvelable
- la Commission se réunit sur convocation du président ou sur convocation de 10 de ses 18 membres
- le SPF Budget et Contrôle de la gestion assure le secrétariat de la Commission

Le projet d'arrêté royal est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Le second projet d'arrêté royal vise à désigner les membres effectifs et suppléants de la Commission ainsi que son président et ses deux vice-présidents :

- M. Marc De Spiegeleire, directeur général au SPF Budget et Contrôle de la gestion, est nommé président
- Mme Elisabeth Loiseau, conseillère au SPF Finances, et M. Gert De Smet, directeur général au SPF Budget et Contrôle de la gestion, sont nommés vice-présidents

Projet d'arrêté royal précisant les règles d'exécution relatives au fonctionnement de la Commission de la comptabilité publique

Projet d'arrêté royal portant nomination des membres, du président et des vice-présidents de la Commission de la comptabilité publique

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale
rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 00
<http://www.vanoverveldt.belgium.be>

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget,
chargée de la Loterie nationale
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
<http://www.wilmes.belgium.be>